

Divers et Variétés.

Toitures et façades.

Un peu partout et volontiers hors de chez nous, on entend formuler des plaintes sévères à l'abandon du tavillon ou anelle pour la couverture des toits et à son remplacement par la tôle plate ou ondulée. On en veut tout particulièrement aux Communes qui couvrent les toits de leurs chalets avec cette « affreuse tôle ». La question prête à discussion si on la considère du côté esthétique ou du côté pratique.

De nombreuses personnes admirent le toit ou la chape en tavillons usagés dont la teinte grise s'harmonise si bien avec les tons sévères du paysage jurassique. Oui, de loin sur-

tout, ces bonnes vieilles maisons, toitées et chapées de gris, vous ont une physionomie avenante et accueillante. On a l'impression qu'il doit y faire bon vivre, qu'à l'intérieur existent l'espace et les aménagements propres à garantir l'habitant contre le froid hivernal. Il serait incompréhensible que dans un pays grand producteur de bois comme le nôtre, cette matière première n'ait pas été employée, dès le début de la colonisation, à tous les usages possibles. Dans les contrées où prédominent les roches schisteuses — qui se défont en feuilles — les toits ont été de toute antiquité, recouverts au moyen de plaques de pierre épaisses de 1 - 2 cm. et posées directement sur la poutraison. De nom-



Qui viendra nous dire que ce toit de chalet entièrement rouillé n'est pas beau ?

Photo Vincent Lenoa

breux villages valaisans utilisent encore aujourd'hui ce procédé primitif de couverture.

Ailleurs où l'élément minéral adéquat manque, on s'est adressé au bois et les toits sont revêtus de larges bardeaux maintenus en place par de grosses pierres. C'est certainement ce mode de faire qui a été utilisé par les pionniers de la colonisation dans notre contrée puisqu'il y a quelques dizaines d'années seulement, on pouvait encore voir des chalets et même des habitations toiturés de cette manière. Petit à petit cependant, on s'est mis à fabriquer des tavillons de taille uniforme et à les clouer en rangs réguliers sur les lambris fixés aux chevrons. Et c'est la disparition bientôt définitive de ces toits tavillonnés que d'aucuns déplorent actuellement; leurs regrets s'en vont non seulement aux habitations mais tout autant aux chalets d'alpage et aux couverts démunis de leur revêtement ligneux.

Ces regrets, nous les comprenons, car ces toits en ancelles ont leur charme propre et plaisent agréablement à l'œil; mais en les voyant disparaître, on déplore non seulement l'extinction d'une note qui avait sa raison d'être dans la gamme du paysage, mais encore la perte d'une partie de ce passé qui s'en va à une allure accélérée et que viennent remplacer des choses qualifiées des plus pratiques.

Entr'autres avantages, le toit d'anelle avait celui de conserver la neige à sa surface et par conséquent la chaleur à l'intérieur de la maison. Remarquons encore une fois que la sympathie dont jouit l'anelle est particulièrement vivace dans les régions qui ne connaissent pas cet objet ou qui l'ont depuis longtemps abandonné. Pourquoi? Parce qu'ailleurs, si l'on éprouve tant d'admiration pour l'anelle, en revanche on en ignore les inconvénients et les raisons pour lesquelles on l'a peu à peu écartée.

D'abord, sa grande combustibilité en période de sécheresse. En cas d'incendie d'un bâtiment éloigné de 2 - 300 m., un toit d'anelle est sans cesse menacé par les étincelles charriées par un fort vent. Un feu de cheminée éclate, des étincelles tombent sur l'anelle, en peu d'instant le toit flambe.

L'anelle est durable. Sans doute! Toutefois sa résistance aux intempéries est assez limitée, relativement. Volontiers des gouttières surgissent et le travail de *regouttoyage* est assez délicat. Avec les années, le bois de l'anelle se détruit peu à peu et s'en va en filaments plus ou moins semblables à de la laine, que les eaux pluviales entraînent dans la citerne, s'il s'agit d'un chalet d'alpage tributaire du toit pour son alimentation en eau potable. Ces débris ligneux, en se décomposant à la longue, donnent à l'eau une saveur de bois très désagréable.

Mais le reproche le plus sérieux que l'on puisse faire à l'ancelle, comme du reste à la tuile et l'ardoise, apparaît dans les conditions suivantes : supposez un toit couvert de neige, les chenaux plus ou moins engorgés par la glace, la marge inférieure du toit cuirassée de neige glacée, circonstance qui se présente de temps à autre. Survient un *doux* brusque avec de la pluie. Celle-ci s'écoule avec peine à travers l'obstacle de la neige-glace; elle stagne, trouve bientôt une issue aux joints des tavillons et inonde façade et appartements. Si l'accident n'est pas fréquent, on le voit tout de même se produire à intervalles plus ou moins rapprochés. Il me souvient d'avoir été témoin du phénomène dans la maison que j'habite alors que le toit était encore tavillonné et tout récemment encore au Sentier la façade d'un bâtiment neuf recouvert de tuile a été inondée dans des circonstances pareilles.

La « vieille tuile » possède une teinte très avenante que l'œil caresse avec un plaisir évident et chacun est d'accord pour reconnaître que n'importe quel toit recouvert de tuile foncée produit une impression heureuse dans le paysage. La tuile connaît maintenant une certaine vogue à la montagne. Mais sa résistance au gel est-elle absolue?

De l'ardoise, on ne parle plus guère! Sa nature gélive la rend, en général, impropre au toituration en pays de montagne. L'éternité? On en dit du bien, du mal aussi. Tant qu'elle est de bonne qualité, elle réalise une couverture légère, agréable à l'œil et résistante aux rigueurs du climat. Des exemples sont là pour le prouver.

Voyons maintenant la tôle, cette fameuse tôle, que d'aucuns maudissent parce que, disent-ils, par tout ce qui constitue sa nature, par son origine, sa couleur, elle jette une note par trop discordante dans la paix harmonieuse des champs et des bois. Neuve, elle a des reflets dont l'éclat jure avec les teintes douces de l'ambiance. Juchée sur une construction, un chalet en bois bruni par les ans, elle fait la plus désagréable impression. Elle marque une opposition et la victoire toujours plus affirmée du moderne sur l'ancien, du produit de la grande industrie sur celui de la bonne nature.

Avec le temps toutefois, la tôle perd de son éclat; sa teinte s'adoucit et passe au gris bleu, ton, qui de loin ne diffère pas sensiblement de celui de l'ancelle vieille. Si elle en restait là, on ne lui en voudrait pas tellement, seulement avec les années, elle se tache de longues traînées de rouille, causées par une galvanisation insuffisante ou descendues des cheminées. Dans cet état, évidemment, les toits tôle font hideuse figure dans le paysage et nous comprenons fort bien qu'ils soulèvent la réprobation des personnes ayant au cœur le sens de la beauté.

Cependant, et même à cause de tout cela, y a-t-il lieu d'en vouloir tellement aux propriétaires, communes et particuliers qui utilisent la tôle pour recouvrir leurs immeubles,

du moment qu'au point de vue économique et pratique, elle révèle des avantages incontestables. Elle est très bon marché, de transport et de pose faciles et quand l'ouvrage est bien fait, il n'y a pas de gouttières à redouter. La tôle présente pourtant un inconvénient qui peut avoir des suites fâcheuses : celui de permettre à la neige du toit de se mettre en mouvement au premier *doux* et se précipiter en avalanches dangereuses aux usagers de la route. L'ancelle neuve encourt le même reproche. Encore un mot : les Communes en tout premier lieu sont accusées de mauvais goût et de fâcheux exemple, quand elles donnent la préférence à la tôle pour la couverture de leurs chalets et couverts d'alpages. Hélas ! Oserait-on leur jeter la pierre ! Par le temps qui court, des raisons de prix de revient et de commodité priment toutes autres considérations.

On connaît les jolies maisons en bois, gracieuses ou cossues, aux façades munies de galeries ajourées, d'inscriptions ou sentences diverses, qui font le charme des villages alpestres ou de la campagne bernoise. Dans le Jura, au contraire, la maison en pierre domine exclusivement. Si les premiers occupants ont vraisemblablement bâti leurs demeures en bois, leurs successeurs n'ont pas tardé à abandonner ce matériau pour lui préférer la pierre. Aujourd'hui encore, on peut voir à la Vallée des habitations en pierre datant du commencement du 17^{me} siècle.

Pourquoi cette préférence donnée à la pierre, alors que le bois était si abondant et ne coûtait que la peine de le travailler ? Probablement, parce que l'expérience a vite prouvé que les constructions, telles qu'on les édifiait en ces temps lointains, étaient impuissantes à conserver une chaleur suffisante à l'intérieur des habitations pendant l'hiver. Et c'est dès lors que l'on s'est mis à bâtir ces maisons aux murs épais, boisées intérieurement, aptes à lutter avec plus d'efficacité contre les pertes de calorique.

Les façades datant du milieu du 19^{me} siècle sont habituellement récrépiées avec du mortier à grain grossier, ce qui leur donne un aspect agréablement rustique. Plus tard, on a donné la préférence au revêtement lisse qui laisse toutefois apparaître les diverses allées et venues de l'outil employé à cet effet, le coup d'œil est moins plaisant. Rien à objecter cependant, tant que l'on conserve à la matière utilisée des teintes dépourvues de violence, allant du gris clair au jaune discret. Mais voilà que depuis peu d'années, une mode s'infiltré qui consiste à revêtir les façades de couleurs éclatantes allant du rouge

sombre au bleu ardent, quoi, la gamme de l'arc-en-ciel. Elle nous vient de bise et le canton de Vaud en est déjà passablement contaminé. Tant que la couleur utilisée, se limite à ces teintes claires et discrètes, l'œil du passé, il n'y a pas tellement lieu de s'indigner. Mais il s'agit de bien autre chose. On vous enduit actuellement les façades de peintures aux tons criards qui font des taches d'un effet déplorable dans le paysage environnant. A l'état neuf, ces teintes ardentes se laissent encore regarder, non admirer. Mais les voyez-vous dans peu d'années, quand la pluie, la poussière, la fumée, l'action du soleil, les auront délavées, ternies, salies. Ce sera du propre et d'avance, on se refuse à concevoir l'horreur qu'offriront certaines façades que l'on a voulu rendre belles en les peignant en vif.

Dans nos pays tempérés, la nature ne crée pas, d'ordinaire, de couleurs vives; toujours vous la voyez se contenter de tons discrets et sans prétention à la violence. Même dans ses parures automnales, d'une si glorieuse beauté, elle fait preuve de nuance et rejette l'outrance, et quiconque, dans ses œuvres, se met en désaccord avec elle, commet non seulement une faute de goût mais de plus lui fait injure et porte dommage à la beauté du paysage dans son ensemble.

S. A.



Tavillons pour les toits, tavillons ou planches pour les façades.